

Compte rendu de l'audience avec le DASEN

du mardi 26 mars 2013 à La Rochelle (IA)

Présents :

- **G. STIEVENARD (DASEN)**
- **P. BORDIGNON (IEN ASH)**
- **D. LEROUX (psychologue scolaire)**
- **V. BLANC-VIOLAS (maître G)**
- **P. LAHITTE (maître E)**
- **C. GOURRIBON (SNUIPP FSU)**
- **S. DAVI (SE-UNSA)**

Départs en formation initiale :

Le DASEN précise que l'année de formation initiale d'un enseignant spécialisé coûte 50 000€ par stagiaire, donc il fallait faire des choix.

Priorité est donnée aux D & F car les CLIS et les ULIS ont connu une progression exponentielle depuis 2009 (de 19 à 38 ULIS). De nombreux enseignants sont affectés actuellement sur ces postes sans formation. Ainsi, au vue du nombre des SEGPA, ULIS et CLIS 6 D et 2 F seront formés l'an prochain.

Les deux départs en formation « psy » sont destinés à remplacer les deux départs en retraite.

Par contre, les postes budgétaires de formateurs sont conservés sur Niort (pour les E, D et F) et Bordeaux (pour les G et psy) . Des départs en formation E et G seraient vraisemblablement programmés dans les prochaines années (2014/2015 ?)

Quid des postes fermés ou gelés sur le département ? :

Le DASEN répond qu'ils seront tous « réinjectés » dans le mouvement 2013 hormis les deux psychologues de La Rochelle. S'ils n'étaient pas pourvus, le DASEN réfléchit à une transformation partielle de ces supports en un maître supplémentaire pour les écoles concernées.

C Gourribon (SNUipp-FSU) souligne qu'un maître supplémentaire ne remplace pas un enseignant spécialisé.

Quid de nos missions ? :

Le DASEN répond qu'il n'a aucune information officielle à ce sujet. Peut-être cela sera mis en chantier en 2014.

Formation continue et crédits ASH:

Le DASEN répond que l'année 2013 est transitoire est que ce sont les ESPE qui prendront en charge la formation continue et initiale.

La dotation du Conseil général pour la prise en charge de la formation continue (entre autre) est diminuée de moitié cette année (de 40 000 € à 20 000€), elle sera nulle l'an prochain. En conséquence, seule une journée de formation spécifique par spécialité ou commune pourra être financée.

P. BORDIGNON (IEN ASH), indique qu'en dehors d'une journée de formation continue « spéciale » RASED, les enseignants spécialisés pourront profiter de la formation continue commune à tous.

Une représentante des RASED fait remarquer que les animations pédagogiques n'ont pas de lien avec les missions des enseignants spécialisés. Les équipes de circonscription devront prendre en compte cette dimension a précisé M. Bordignon. Il ajoute que rien n'empêche les enseignants spécialisés de se regrouper pour « s'autoformer ».

Une représentante des RASED indique que les enseignants spécialisés s'autoforment déjà (sur leur fonds propres) et regrette l'absence de liens avec le PAF.

Crédits ASH :

Le problème du coût des outils utilisés par les collègues est évoqué.

Le DASEN évoque l'intercommunalité qui pourrait changer la donne du financement lourd de certains outils (WISC...)

Une représentante des RASED met l'accent sur la non concomitance entre circonscriptions et CDC par exemple.

Le DASEN et P. BORDIGNON conseillent de soumettre un projet bâti sur plusieurs années pour une analyse fine des besoins.

Frais de déplacement :

L'enveloppe est en baisse et cette baisse risque de durer d'après le DASEN. P. BORDIGNON conseille l'optimisation de nos interventions et les prises en charge « massées ».

D. LEROUX pose le problème de locaux alloués aux RASED dans les écoles qui ne permettent pas, bien souvent, que les trois membres interviennent en même temps.

P. Lahitte fait remarquer que les enseignants spécialisés optimisent leurs interventions au maximum dans la mesure du possible mais que ça ne suffit pas à régler ce problème puisque bon nombre d'entre eux dépassent allègrement le budget alloué.

V. BLANC-VIOLAS insiste sur les cas de conscience occasionnés, lorsque l'enveloppe est consommée et que des élèves sont en attente dans les écoles.

Le DASEN précise que toutes les enveloppes sont en baisse.

Oui sauf que là ce sont les élèves et les collègues qui en pâtissent souligne C. Gourribon (SNUipp-FSU)

Petites précisions :

	Gelés ou restés vacants au mouvement 2012	VACANTS au mouvement 2013
Postes Psychologue	- mat Manoir St Jean d'Angély - St Romain de Benet Royan	- J Bart (LRO) - ?
Postes E	- élem Le Prieuré (LR Sud) - Châtelailon (Jonchery)	- élem Le Prieuré (LR Sud) - Chatelaillon (Jonchery) - Laleu
Postes G	-La Jarrie (LR Sud) -St Savinien (Le Chapus) -Rochefort (Guérineau) -St Jean d'Angély lequel ?	-La Jarrie (LR Sud) -St Savinien (Le Chapus) -Rochefort (Guérineau/A. France) -St Jean d'Angély -Aytré (surnuméraire) -Dompierre/mer (P. Picasso) -J. Bart (LRO) (à vérifier) -Rochefort (RRS)